



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste :

**Chef(fe) du pôle accueil et surveillance (H/F)**

M1027107

Catégorie statutaire / Corps :

**Technicien des Services Culturels  
et des Bâtiments de France  
(catégorie B)**

RIFSEEP Groupe 1

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture et patrimoine**

Emploi(s) Type : **Agent d'encadrement de l'accueil et de la surveillance (CUL02A)**

**Localisation administrative et géographique / Affectation :**

Cité de la céramique – Sèvres et Limoges

2, place de la manufacture

92 310 Sèvres

**Missions et activités principales :**

Placé(e) sous l'autorité du chef du service de la sécurité de l'établissement, le(la) chef(fe) du pôle accueil et surveillance du Musée national de céramique de Sèvres assure les missions suivantes :

- La gestion du planning de présence des agents et de leurs congés ;
- L'encadrement des chefs d'équipes et des agents du pôle ;
- La réalisation et la transmission des consignes ;
- L'attribution des missions journalières aux agents ;
- Le contrôle de la bonne exécution des missions dévolues au service ;
- La gestion de l'ouverture au public du site (sûreté/sécurité incendie/effectifs) ;
- Le suivi de l'application de la posture VIGIPIRATE ;
- La gestion des différents systèmes et applications informatiques nécessaires à la bonne sûreté et à la bonne sécurité du site ;
- Le suivi des dispositifs techniques liés à la sûreté et à la sécurité ;
- Le suivi et l'organisation des manifestation événementielles et institutionnelles ;
- Le recrutement des titulaires et des non titulaires ;
- La formation initiale des personnels nouvellement recrutés ;
- Le remplacement ou la représentation du chef de service en cas d'absence.

**Compétences principales mises en œuvre :** (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

**Compétences techniques :**

- Maîtrise dans les domaines de la sûreté, de la sécurité des biens et des personnes
- Maîtrise dans l'environnement réglementaire lié à son domaine d'activité

**Savoir-faire**

- Capacité d'encadrement
- Capacité organisationnelle
- Capacité rédactionnelle
- Pratique de l'anglais ou d'une langue étrangère appréciée

**Savoir-être** (compétences comportementales)

- Ponctualité, rigueur et maîtrise de soi
- Goût du travail en équipe
- Adaptabilité, discrétion et bon relationnel

## **Environnement professionnel :**

La Cité de la céramique - Sèvres et Limoges est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la culture et de la communication. Créé au 1er janvier 2010, il comprend trois entités :

- (1) La Manufacture nationale de Sèvres, qui a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine selon des techniques artisanales conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.
- (2) Le Musée national de céramique, à Sèvres, dont la mission est de conserver et de présenter les céramiques de toutes les époques et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie offrent un panorama complet des arts du feu.
- (3) Le Musée national Adrien Dubouché, à Limoges, capitale française de la production porcelainière, dont les collections retracent toute l'histoire de la céramique et témoignent de la production des manufactures limousines depuis le 19ème siècle.

L'établissement s'appuie sur la richesse de ses collections et l'excellence de ses ateliers de production pour maintenir et transmettre ses savoir-faire d'exception, diffuser les connaissances sur l'art céramique, produire et commercialiser des objets d'art alliant création et innovation.

La Cité de la céramique – Sèvres & Limoges compte aujourd'hui 240 agents, dont 30 à Limoges.

Le site de Sèvres comprend 24 bâtiments répartis sur 4 hectares, tous classés monuments historiques. Le musée est classé en ERP de 3ème catégorie de type Y.

### **Liaisons hiérarchiques :**

- Directeur des bâtiments et de la sécurité
- Chef du service de la sécurité

### **Liaisons fonctionnelles :**

- Direction du patrimoine et des collections
- Direction du développement culturel et de la communication
- Direction administrative et financière

**« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »**

## **Perspectives d'évolution :**

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Obligation de travail dominical régulier (1 week-end/2)

Travail occasionnel les jours fériés et en soirée (mécénats, vernissages...)

Poste susceptible d'ouvrir droit à un logement par nécessité absolue de service

### **Profil du candidat recherché :**

Être titulaire du diplôme SSIAP 2 est apprécié.

### **Qui contacter ?**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à :

Monsieur Stéphane DELOY, chef du service sécurité ([stephane.deloy@sevresciteramique.fr](mailto:stephane.deloy@sevresciteramique.fr)).

Lettre de motivation et CV à adresser à Madame la Directrice générale de la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges, par voie électronique uniquement, à l'adresse suivante : [recrutement@sevresciteramique.fr](mailto:recrutement@sevresciteramique.fr).

- **une copie de votre dossier de candidature** (lettre de motivation et CV), visé par votre hiérarchie, par courrier à la sous-direction des métiers et des carrières 182 rue Saint Honoré, 75033 Paris cedex 1). Dans toute correspondance à la sous-direction des métiers et des carrières la mention de son corps (adjoint administratif, technicien des services culturels, ...)

Date de mise à jour de la fiche de poste : 12072019

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement